



Fiche de poste n° S120019-1

CADRE DE SANTE

UNITE D'HOSPITALISATION EN PSYCHIATRIE

1 – Définition :

La fiche de poste doit être lue avec la fiche métier et la fiche de fonction.

Le cadre de santé de l'unité d'hospitalisation en psychiatrie doit être un professionnel de santé s'inscrivant dans la proximité de l'équipe dont il a la responsabilité. Il travaille dans une unité d'hospitalisation de courte ou moyenne durée, accueillant une population de personnes adultes (16 à 65 ans) présentant des troubles psychiques entraînant une prise en charge consentie ou non sur un temps défini.

2 – Conditions d'exercice :

Le cadre de santé s'inscrit dans la dynamique du projet de pôle de psychiatrie.

Il travaille en partenariat avec les cadres du pôle chartrain (de jour et de nuit) et en étroite collaboration avec le médecin référent de l'unité.

Il est placé sous la responsabilité du Cadre supérieur de santé du pôle qui réalise un entretien de progrès annuel et son évaluation.

Lieu d'exercice de l'activité :

UHP Centre psychiatrique du Coudray 1 rue des venelles 28630 Le Coudray.

Répartition de temps d'activité : 100%

Horaires :

Horaires de journée, repartis du lundi au vendredi. Il assure des gardes de WE et jours fériés selon le tableau arrêté par la direction des soins.

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat avec le CEDAP/URGENCES et l'UTHR du CPC afin d'optimiser et adapter le parcours du patient - Partenariat avec le cadre de l'UHP de Bonneval afin d'optimiser la gestion des lits dans l'établissement. - Collaboration avec les équipes de secteurs (CMP HDJ) afin d'anticiper la préparation de la sortie du patient. - Collaboration avec le cadre de nuit afin d'assurer la continuité des soins au sein de l'unité - Gestion des effectifs patient et de l'occupation des lits - Maitrise des textes de loi : <ul style="list-style-type: none"> -sur les modalités d'hospitalisation en psychiatrie -sur la protection des incapables majeurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller au maintien du lien et de la communication entre le CEDAP/URGENCES et l'UHP et être en capacité de répondre à leur demande. - Travailler et organiser avec l'UTHR le relais à la prise en charge des patients psychotiques chroniques stabilisés nécessitant une réhabilitation sociale - Assurer la coordination des projets de soins entre les différentes structures - Organiser des réunions de synthèse patient pour les prises en charge complexes - Organiser les transferts des patients (entrées /sorties définitives/permissions) - Tenir compte des demandes de soins et des priorités pour adapter la disponibilité des lits en conséquence - S'informer et se former régulièrement à la législation - Développer les liens avec le système juridique et les différents interlocuteurs - Assurer les accompagnements des patients

MISSIONS particulières	COMPÉTENCES particulières
<p>- Capacité à répondre aux situations d'urgences et de crises</p>	<p>hospitalisé sans leur consentement à l'audience au TGI ou en visio-conférence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux collèges de professionnels relatif aux hospitalisations sans consentement. - Travailler en étroite collaboration avec les services des tutelles <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de réactivité en situation d'urgence - Tenir compte de la souffrance des soignants lors des situations de crises - Être disponible et instaurer le dialogue - Soutenir et motiver une équipe souvent confrontée à la violence des patients et de leur histoire - Proposer des axes d'amélioration afin de poursuivre la continuité des soins

3 - Relations professionnelles spécifiques :

- Cadres supérieurs de santé du Pôle Chartrain
- Cadre de santé de jour et de nuit
- L'équipe médicale du pôle Chartrain.
- Direction des Usagers
- Juge des libertés et de la détention
- ARS
- Forces de l'ordre (appel en cas de violence sur le site)
- Agents de sécurité

Siège social

32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax. 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr